

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°26 – 26 Août 2020

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### TOUS ARBRES FRUITIERS

**D. suzukii** : captures faibles. Des dégâts sont signalés en Meuse sur une parcelle de quetsches.

### PRUNES

**Carpocapse des prunes** : les captures continuent de diminuer.

*Les agréages récoltes des mirabelles et quetsches seront publiés dans l'édition bilan.*

### POMMES

**Sésie** : aucune dépouille nymphale observée.

### POMMES ET POIRES

**Tavelure** : contaminations secondaires possibles avec les pluies annoncées en fin de semaine.

**Carpocapse des pommes et poires** : fin du vol.

*Les agréages pré-récoltes des pommes et poires seront publiés dans l'éditions bilan.*

**Prochain bulletin : BSV Bilan en octobre**



### 1 Drosophile aux ailes tachetées (*Drosophila suzukii*)

Généralités : voir [BSV N°12](#)

#### a. Observations

Les suivis sont en cours sur les parcelles de mirabelles et quetsches du réseau. Deux pièges sont également installés sur le réseau BSV vigne en Lorraine.

**En mirabelles**, les 3 pièges présentent des captures qui vont de 8 à 82 individus. Les captures sont faibles sur toutes les parcelles de mirabelles.

**Pas de nouveau dégât observé.**

**En quetsches**, 4 pièges présentent des captures faibles avec de 2 à 43 individus /piège. Les captures sont faibles.

Des dégâts ont été observés sur une parcelle hors réseau dans les Côtes de Meuse (1 % de fruits des fruits touchés, 7 captures cette semaine).

**En vigne**, les captures sont très faibles avec de 8 à 25 individus/piège.

**Aucun dégât n'est observé sur les baies.**

#### a. Analyse de risque

Ce ravageur présente la particularité de pouvoir pondre dans les fruits avant leur maturité.

Le risque vis-à-vis de ce ravageur est **élevé** pour les quetsches, notamment si les conditions météorologiques deviennent plus humides.

Pour rappel, il **n'existe pas de corrélation entre le nombre d'individus capturés dans les pièges et le nombre d'individus présents dans la culture**. Ainsi, des dégâts peuvent être observés sur les fruits alors que les captures sont très faibles et inversement. **Il est donc essentiel de procéder à un contrôle visuel des fruits pour détecter la présence de larves**. Les fruits touchés sont faciles à identifier, ils sont en général très mous et se liquéfient sur l'arbre. De plus, de nombreuses larves sont observables dans la pulpe du fruit. Voir photo [BSV N°24](#).



## Prunes

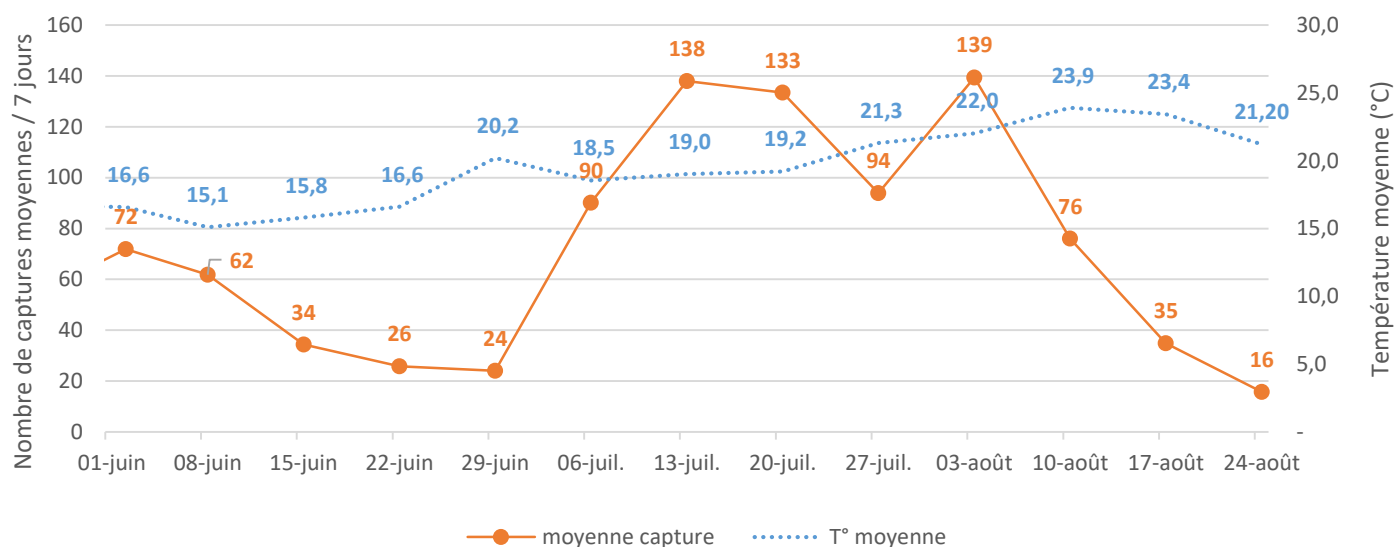
La récolte des mirabelles se termine et celle des quetsches débute.

### 1. Carpocapse des prunes (*Grapholita funebrana*)

#### a. Observations

Des captures sont toujours enregistrées sur les 8 pièges du réseau. **La baisse des captures se poursuit avec en moyenne 16 captures par piège.**

Capture hebdomadaire du carpocapse des prunes



#### b. Analyse de risque

Le vol se termine. Le ravageur ne devrait plus être à l'origine de dégâts.



## Pommes

### 1. Sésie (*Synanthedon myopaeformis*)

Généralités : [voir BSV N°10](#) :

#### a. Observations

La recherche des dépouilles nymphales a été réalisée sur les 4 parcelles du réseau. Aucune dépouille n'a été observée.

#### b. Analyse de risque

Pour ces parcelles le risque est faible.

Rappel des seuils de risque : voir [BSV N°24](#).



### 1 Tavelure

Généralités : voir [BSV N°1](#)

#### a. Observations

Avec les rares pluies au cours des dernières semaines, il n'y a pas eu d'évolution des symptômes sur les parcelles présentant des taches de tavelure.

Il n'y a pas de nouvelle tache de tavelure sur les parcelles.

Photos de symptômes sur feuille et fruit : voir [BSV N°13](#)

#### b. Analyse de risque

D'après les prévisions météo, des pluies sont annoncées pour la fin de semaine. Ces conditions pourraient permettre des contaminations secondaires **pour les parcelles où des taches de tavelure sont observées.**

## *Avis de recherche*

Pour le suivi biologique tavelure 2021, afin de permettre le fonctionnement du modèle INOKI Pomme/ Tavelure DGAL, **nous sommes à la recherche de feuilles présentant de beaux symptômes de tavelure.**

Si vous avez un ou plusieurs pommiers présentant des symptômes, n'hésitez pas à contacter Margaux CHAMPAGNE (FREDON Grand Est – site de Malzéville) : [margaux.champagne@fredon-lorraine.com](mailto:margaux.champagne@fredon-lorraine.com) ou au 06 43 68 23 45



Taches de tavelure sur feuille de pommier  
(FREDON GE)

## 2 Carpocapse des pommes et poires (*Cydia pomonella*)

Généralités : voir [BSV N°9](#)

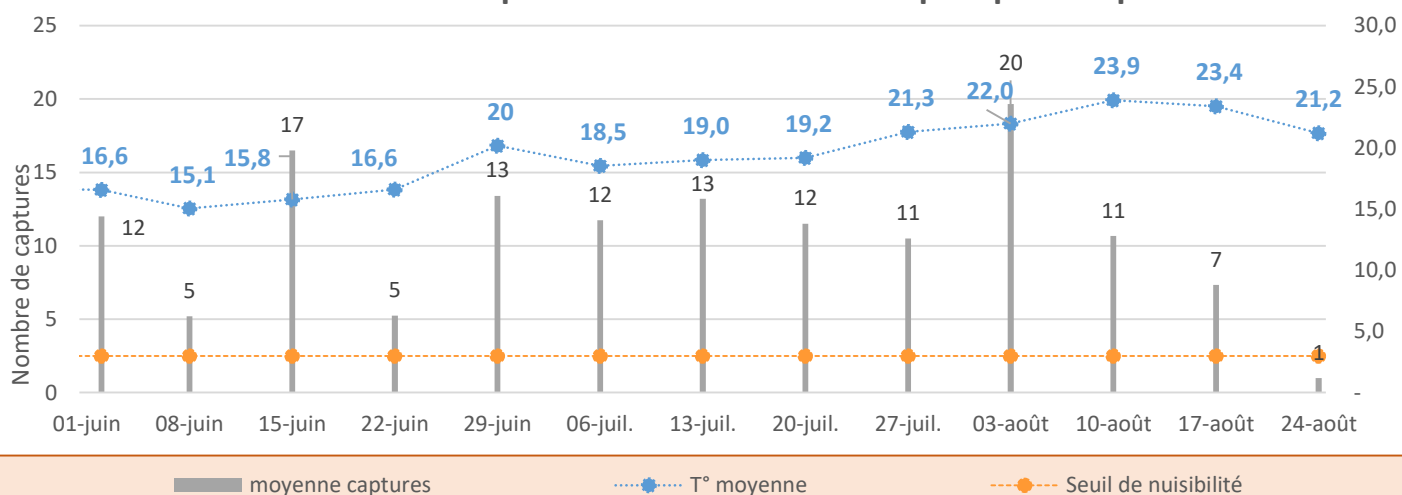
### a. Observations

Des captures sont enregistrées sur seulement 2 des 4 parcelles du réseau et leur nombre est faible.

**Des larves ont été observées dans les bandes pièges du réseau. Leur nombre est identique à la semaine passée (3 larves).**

(Généralités sur les bandes pièges : [BSV N°17](#))

### Captures hebdomadaire de carpocapse des pommes



### b. Analyse de risque

Le risque se termine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** AREFE, Chambre d'Agriculture de la Meuse, Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle, Chambre d'Agriculture des Vosges, FREDON Grand Est, les Producteurs.

**Rédaction :** Margaux CHAMPAGNE (FREDON Grand Est) – Rémi SEGARD (AREFE)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Claire COLLOT [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)  
Mathilde MULLER [mathilde.muller@grandest.chambagri.fr](mailto:mathilde.muller@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".